

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24T132

DOMAINE : 8.3 Voirie

Objet : Terrassements généraux – Réfection et création de réseaux AEP - EU – EP- GRDF - ENEDIS

Lieu de la demande : Rues Victor Hugo et du Grand Puits – Place Camille Desmoulins
64 jours à compter du 13/05/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.

Vu le code pénal notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire : **GUINTOLI SAS – 710 route de la Calade – 13615 VENELLES** pour le compte de la **Métropole Aix Marseille Provence**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **06 MAI 2024**

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION



En date du

LOCALISATION DE LA DEMANDE

Rues Victor Hugo et du grand Puits - Place Camille
Desmoulins

13700 Marignane

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE

GUINTOLI SAS

Adresse

710 route de la Calade 13615 VENELLES

Tél./FAX

07..85.03.03.75.

Mail ambarki@guintoli.fr

POUR LE COMPTE DE

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE - DAEP

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

64 jours à compter du 13 mai 2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Terrassements généraux - réalisation de réseau AEP -
EU - EP et réseaux secs

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui Non

HORAIRES DE CHANTIER

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

20 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

CHAUSSEE RETRECIE

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE CLOTURE DE CHANTIER
AVEC BARRIERES type HERAS (PLAN JOINT DE L' ENTREPRISE)

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION NACELLE
(PLAN CI-JOINT DE L'ENTREPRISE)

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain
Non soumis à accord

AVIS/OBSERVATION Direction Centre Ancien PNRQAD
Avis Favorable avec durée stockage C Desmoulins limitée à 64 jours
et conventionnement avec Commune pour la mise à disposition des
parcelles du domaine privé cadastrées section AN n° 403 à 407 ,

La Directrice Centre Ancien

PNRQAD

Cynthia CAVALLI



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023*01

Le demandeur Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : GUINTOLI SAS Prénom :
Dénomination : Représenté par : M'barki Achraf
Adresse Numéro : 710 Extension : Nom de la voie : ROUTE DE LA CALADE
Code postal 13615 Localité : VENELLES Pays : FRANCE
Téléphone 0785030375 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : Ambarki@guintoli.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue Victor Hugo et Rue des Grands
Code postal 13700 Localité : MARIIGNANE Puits
zone de stock: Place Camille Desmoulins
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres mètres mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création
Autres Terrassements généraux, réalisation de réseaux AEP, EU, EP, et réseaux secs
Date prévue de début d'application 13052024 Durée d'application (en jours calendaires) : 100

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant



Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) : Zone de stockage Rue C. Desmoulins

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie _____ mètres de la saillie _____ mètres
 des trottoirs _____ mètres Hauteur sous saillie _____ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau _____ millimètre Longueur _____ mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée _____ mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement _____ mètres

Ouvrages divers (1)

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	_____ mètres	_____ mètres
Tranchée transversale	_____ mètres	_____ mètres
Fonçage	_____ mètres	_____ mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

- 1 - Pour toute demande
 Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} (3) Photos
- 2 - Pièces complémentaires par nature de demande
- 2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb
 Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}
- 2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine
 Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}
- 2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

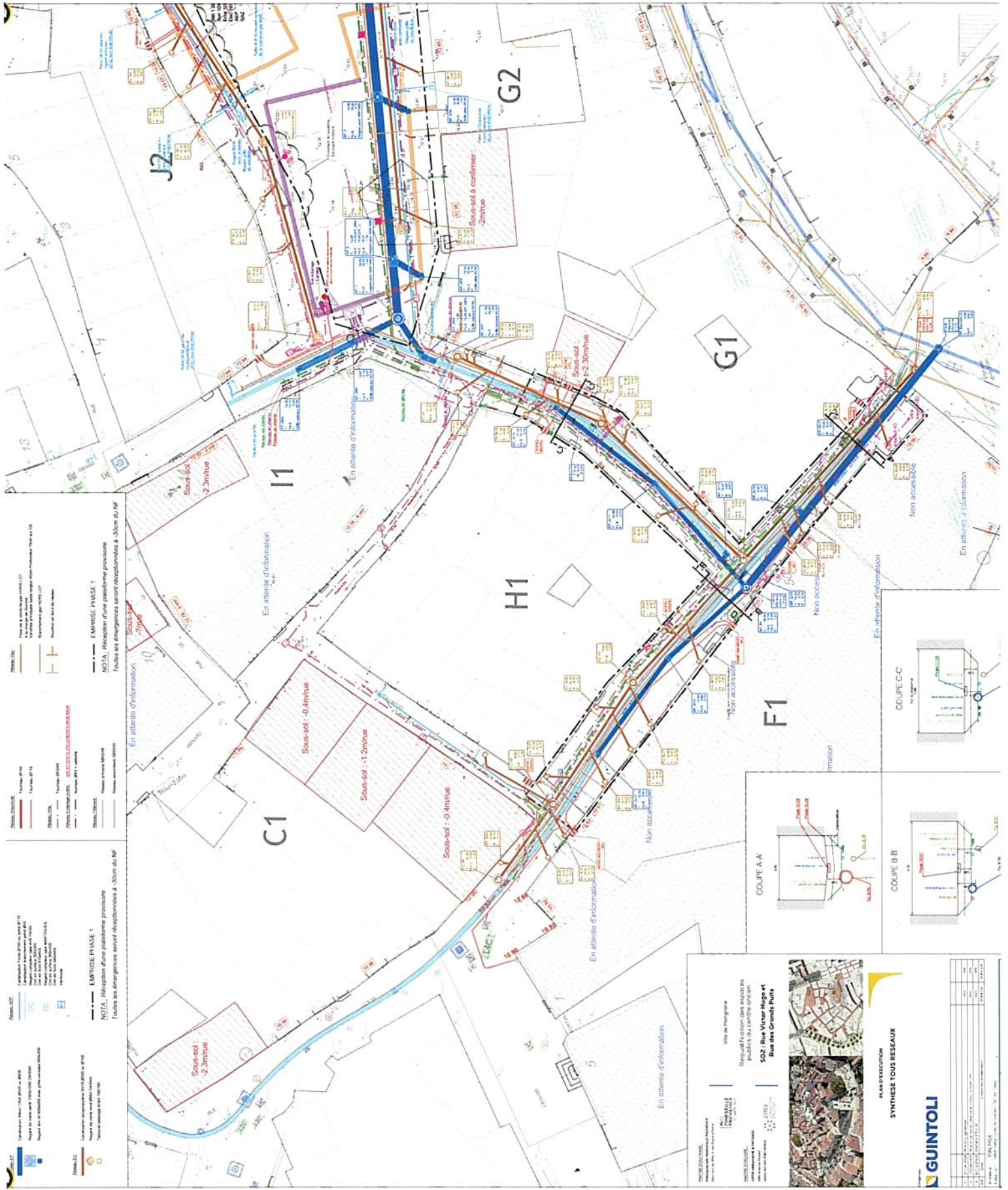
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 23 04 2024

Nom : M'barki Prénom : Achraf Qualité : aide conducteur de tvx

(3) Extrait cadastral ou équivalent

QUINTOLI - ALIBARCELLE
 SAS AU CAPITAL DE 100000€
 210 ROUTE DE LA VILLE - ALENÇON
 13910 VILLERS CEDEX
 RCS ALLENÇON 417 754 086
 tel. 04 42 23 79 20 - Fax 04 42 23 29 21





Emprise chantier

Zone stockage chantier
(clos via des barrières de chantier type hêras)

Zone de manoeuvre
accompagnée par
un homme trafic

Place de l'Horloge
Place de l'olivier

Rue Charles Esmeieu
Avenue Jean Jaurès

Émetteur :



Agence Aix-Marseille
710 route de la Calade
13090 Aix-en-Provence
Tél : 04.42.28.29.20
Fax : 04.42.28.29.21

PALMI4

Indice	Date	Modifications	Création	Vérification	Validation
A	22/04/24	Première édition	ADY	AMI	AMI
Chantier	Spécificité	Entreprise	Nature	Indice	Echelle
MARGINANE	EXE	GUINTOLI	PIC S02	A	1/1000

Ville de Morignane

Requalification des espaces publics du centre ancien

S02 : Rue Victor Hugo et Rue des Grands Puits

PLAN D'EXECUTION

Plan d'Installation de Chantier

